

Bilan du programme Re-Sources

Aire d'Alimentation de Captage Grenelle Source de la Fosse Tidet

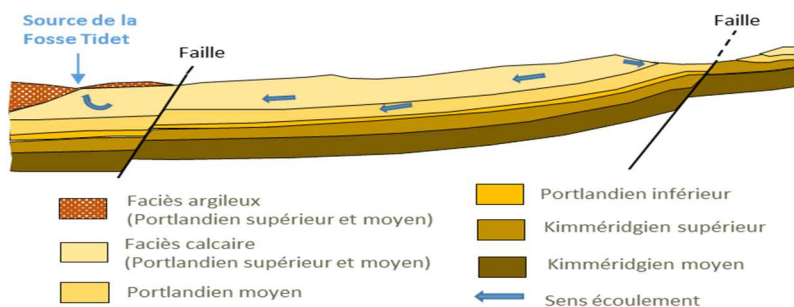
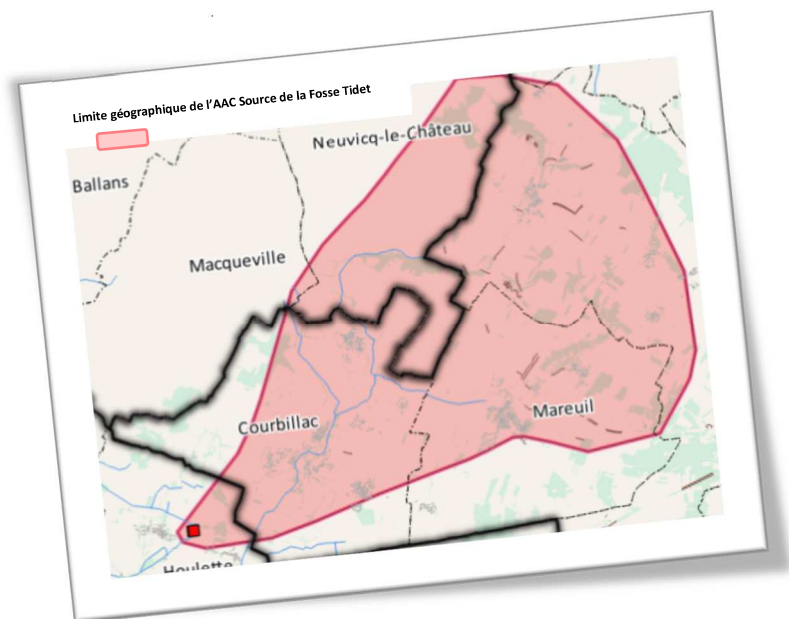


L'agglomération de Grand Cognac, appuyée par Charente Eaux, porte une démarche de reconquête de la qualité de l'eau sur l'Aire d'Alimentation de GRAND COGNAC Captage (AAC) Grenelle de la Source de la Fosse Tidet.

Cette démarche multi partenariale a pour objectif de mobiliser le plus grand nombre d'acteurs sur l'aire d'alimentation de captage pour mener des actions préventives visant à préserver la qualité de l'eau des captages d'eau potable via un programme d'actions 2013 - 2017 : Le Programme Re-Sources

Ce document a pour objectif de vous présenter les principales actions menées sur la période 2013 - 2018 financées grâce à la démarche Re-Sources et de faire un point sur l'avancement de la concertation actuellement menée afin de définir les orientations de construction d'un programme d'actions 2019 - 2023.

Présentation du territoire de l'AAC de La Source de la Fosse Tidet



6 communes :



Courbillac
Houlette

Mareuil
Macqueville

Neuvicq-Le-Château
Rouillac

2 Communautés de Communes :

- Communauté d'Agglomération de Grand Cognac
- CDC Du Rouillacais



Surface totale du territoire :

3 300 ha dont 63% de surface agricole

1 430 habitants estimés



Le contexte agricole

Surface Agricole Utile : **2068 ha**

Surface en vigne : **603 ha (29%)**

Surface en céréales : **1288 ha (62%)**

Surface en herbe : **154 ha (7%)**

Nombre d'agriculteurs : **84**



(Références 2017)

Ce territoire est caractérisé par sa double orientation de production polyculture et viticulture

Bilan synthétique des actions agricoles sur l'aire d'alimentation de captage

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Les MAEC : Il s'agit d'aides permettant d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale ou dans le maintien de telles pratiques lorsqu'elles sont menacées de disparition.



Bilan des campagnes 2015 - 2018



Plus de **300 plaquettes de communication** envoyées aux agriculteurs du territoire
3 réunions d'information sur les dispositifs MAEC organisées



8 viticulteurs engagés en MAEC réduction de phytosanitaires sur le vignoble
109 ha de vigne sous contrat (18% du vignoble)
Un budget prévisionnel de **197 000 €** (sur 5 ans)



3 agriculteurs engagés en MAEC remise en prairie de terres cultivées en céréales
19 ha sous contrat (1% des terres céréalières de l'AAC)
Un budget prévisionnel de **29 000 €** (sur 5 ans)



1 agriculteur engagé en MAEC Polyculture Elevage (augmentation des surfaces en herbe et réduction de l'usage des produits phytosanitaires)
47 ha sous contrat (2% de la surface agricole)
Un budget prévisionnel de **27 000 €** (sur 5 ans)



BILAN GLOBAL 2015 - 2018

12 agriculteurs engagés (17% des agriculteurs)
175 ha sous contrat (8% de la surface agricole)
Un budget prévisionnel de **252 000 €** (sur 5 ans)

Engagement vers le référentiel « viticulture durable » (2016 - 2018)

29 viticulteurs(rices) ont suivi la formation « Je m'engage » dans le référentiel « viticulture durable »

(9 % des viticulteurs présents sur l'AAC engagés dans la démarche au 30/05/2018)

L'engagement dans le référentiel « viticulture durable » est une démarche progressive :

1^{ère} étape : ENGAGEMENT

(Mise aux normes environnementales, respect de la réglementation et exigences de la filière Cognac)

2^{ème} étape : DEFINITION D'UN PLAN D'ACTIONS

3^{ème} étape : CERTIFICATION



Les investissements dans du matériel agro-environnemental (Plan Végétal Environnement - PVE)



Bilan des campagnes 2013 - 2017

36 dossiers de demande de subvention déposés dont **27 dossiers** accompagnés par Charente Eaux.

Ces investissements touchent **74%** de la surface agricole du territoire.

1 021 997 € investis dans du matériel agro-environnemental

dont **394 559 €** d'aides publiques



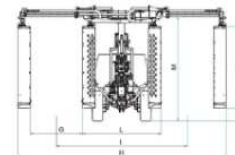
Détail des investissements réalisés :

- Pour **70 %** des dossiers : Du matériel de **gestion mécanique de l'enherbement du vignoble (26 acquisitions)** et l'acquisition de **pulvérisateurs confinés (11 acquisitions)**.

Ces investissements touchent **20%** de la surface agricole du territoire.

- Pour **20 %** des dossiers : Des **dispositifs de traitement des effluents phytosanitaires au siège d'exploitation (17 mises aux normes)**.

Ces investissements touchent **17%** de la surface agricole du territoire.



- Pour **10 %** des dossiers : Du matériel **de maîtrise de la fertilisation en grandes cultures (4 acquisitions)**

Les journées techniques organisées sur le territoire avec le financement Re-Ressources

- Les **groupes « viticulture raisonnée »** organisés par la Chambre d'Agriculture de la Charente

- Une **journée technique CREA VITI** organisée par le Réseau des Agriculteurs Biologiques sur la gestion de l'enherbement et de la fertilité des sols en vigne et grandes cultures

- Une journée technique sur les **engrais vert** en vigne organisée par la CARC

- Une journée technique sur la **diversification des assolements** grâce aux nouvelles filières par la CARC

- Des actions de **sensibilisation** au sein des structures coopératives et de négoce afin de sensibiliser les agriculteurs **aux enjeux eau potable du territoire**



Ces journées techniques sont co-organisées avec la SIAH du BV du Né et l'EPTB Charente



Le programme d'actions a mobilisé un budget total de 1 678 534 €

Concernant les actions agricoles :

50 actions ont été financées aux agriculteurs dans le cadre du programme Re-Sources.

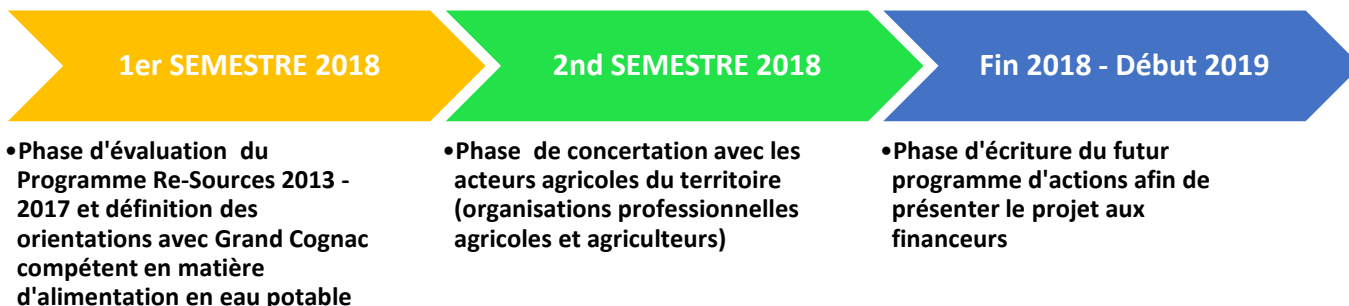


Programme d'Actions Territorialisées sur le bassin d'alimentation de captage de la Source de la Fosse Tidet. Où en sommes-nous ?

2018 marque, pour le programme Re-Sources sur l'AAC de la Source de la Fosse Tidet, une année charnière. Un travail d'évaluation des actions menées sur la période 2013 - 2017 a été réalisé sur le 1^{er} semestre 2018. Le 2nd semestre sera consacré aux échanges et à la concertation avec les acteurs du territoire pour la construction d'un futur programme d'actions. Ce nouveau programme d'actions devrait être mis en œuvre sur la période 2019 - 2023.

Un état des lieux des pratiques agricoles a été réalisé sur le territoire via des entretiens menés auprès d'un échantillon de **13 exploitations agricoles qui représentent 30% de la Surface Agricole Utile de l'AAC**. Les personnes enquêtées ont aussi été sollicitées afin de définir quelles pourraient être les actions à mener pour le futur programme d'actions.

CALENDRIER PREVISIONNEL



Les partenaires agricoles qui ont participé aux côtés de Grand Cognac à la démarche Re-Sources :



Les partenaires institutionnels et financiers de la démarche Re-Sources :



Pour toute information complémentaire concernant la démarche Re-Sources
Les animateurs du programme Re-Sources se tiennent à votre disposition :



Sarah Aubert
CHARENTE EAUX
07 87 11 06 24 / 05 16 09 60 90
saubert@charente-eaux.fr

Hugues Chaboureau
CHARENTE EAUX
07 86 48 69 48 / 05 16 09 60 79
hchaboureau@charente-eaux.fr

